



RDI les a accompagnées :

L'association ART GENS a été créée en 2002 à l'initiative d'artistes. Elle a pour but de retrouver une fonction à des déchets industriels et de sensibiliser le grand public aux avantages du recyclage en utilisant des moyens créatifs et artistiques.

Implantée à la Croix Rousse depuis 2004, nous avons, peu à peu, intégré des salariés en emplois aidés et la question de leur pérennisation s'est rapidement posée à nous. Il devenait essentiel de développer nos ressources mais aussi de se doter d'une organisation efficace.

C'est dans ce sens que nous avons sollicité le DLA qui nous a aidé à établir un premier diagnostic, à formaliser notre demande et à construire un plan d'accompagnement. Suite à un appel d'offre lancé par RDI auprès de consultants experts, nous avons opté pour celui proposant la méthodologie la plus adaptée à nos problématiques.

Le cabinet sélectionné nous a aidés à définir nos fiches de postes, à préciser le rôle de chaque salarié. Il a aussi analysé tous nos documents, pointé les incohérences et les doublons. Comme nous ne bénéficions que très peu de subventions, il nous a aussi apporté des outils pour développer le mécénat, outils que nous avons mis en pratique rapidement et avec succès. Grâce à ce travail, nous avons pu pérenniser nos emplois et améliorer l'efficacité de nos actions. »



IDEO, Initiatives pour le Développement d'Emploi et d'Orientations

« Ayant débuté une réflexion sur un éventuel rapprochement dès novembre 2006, nos présidents et administrateurs ont souhaité pouvoir prendre du recul en faisant appel à un éclairage extérieur sur la base d'un cahier des charges précis. Nous sommes, en effet, deux associations d'insertion professionnelle ancrées en territoire politique de la ville et nous avons sollicité conjointement RDI pour bénéficier d'un DLA. Nous avons apprécié la qualité d'écoute et la réactivité de RDI qui nous a permis de préciser nos attentes. Tous les contours de notre demande ont pu être intégrés dans le plan d'accompagnement. Cela a permis au comité d'appui mobilisé par RDI de saisir tous les enjeux de notre projet de rapprochement et d'envisager l'intervention d'un consultant.

Le consultant nous a permis d'analyser objectivement les avantages et les inconvénients liés à ce projet de rapprochement en étudiant différents scénarios. La valeur ajoutée de son intervention s'est traduite en plusieurs phases. Il a, en effet, permis aux administrateurs d'exprimer et d'envisager la co-construction du projet de rapprochement, de sonder les partenaires et financeurs à l'égard du projet mais aussi de capitaliser et de prendre du recul avec les directions des deux associations ».



...IMAGINEZ l'accompagnement de votre association !

Dispositif Local d'Accompagnement

- Réaliser un diagnostic partagé
- Accompagner votre projet
- Favoriser la mise en réseau

Rhône Développement Initiative
2 place André Latarjet - 69008 Lyon

Tél. : 04 37 28 68 68
Fax : 04 37 28 68 69
E-mail : rdi@rdi.asso.fr

**Accompagnez votre projet
Contactez-nous !**

www.rdi.asso.fr



Le DLA est financé par :



Graphisme : Emmanuel Desitter Grand Lyon - Crédits Photos : RDI - Impression www.unigraphic.fr



MEMBRE DE
Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat

RDI a pour vocation de soutenir et accompagner les structures d'utilité sociale dans leur projet de consolidation et/ou de développement...

Les Bénéficiaires

Le DLA s'adresse à toute structure d'utilité sociale créatrice d'emploi. Sont concernés en priorité :

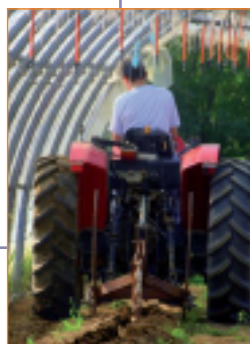
- les associations de service à la personne,
- les associations ayant des emplois aidés,
- les associations implantées en territoire politique de la ville,
- les structures de l'insertion par l'activité économique.



Un Accompagnement personnalisé

- RDI vous accueille et valide la pertinence d'un DLA sur votre structure,
- RDI réalise un diagnostic de votre structure et définit avec vous une proposition d'accompagnement,
- Un comité d'appui composé d'acteurs locaux expert enrichi notre diagnostic,
- RDI lance un appel d'offre auprès de plusieurs prestataires,
- Le choix du consultant est réalisé par la structure en concertation avec le chargé de mission,
- RDI supervise le travail du consultant et reste en contact avec vous pendant et après la mission.

Le DLA c'est du temps et des compétences au service de votre structure et dans le respect de votre spécificité.



Réaliser un diagnostic partagé !

Nous établissons avec vous un « diagnostic partagé » des activités afin de définir ensemble les axes d'accompagnement sur lesquels il est nécessaire d'agir pour consolider l'activité.



Favoriser la mise en réseau !

Avant et après l'accompagnement, le DLA vous oriente et vous conseille sur :

- les réseaux associatifs,
- les structures locales d'appui et de formation,
- les financements adaptés à votre situation.

Accompagner votre projet !

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Le cabinet conseil intervient sur des besoins qui sont propres à votre structure :

- redéfinition du projet associatif,
- optimisation de l'organisation interne,
- développement des ressources,
- élaboration d'une stratégie de communication,
- ...



ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

Le cabinet conseil intervient sur des besoins qui sont communs à plusieurs structures

Accompagnement collectif par filière

- mutualisation de moyens,
- développement d'un projet commun à plusieurs structures,
- ...

Atelier collectif sur des thématiques précises

- « Mécénat et sponsoring »
- « Appel d'Offre Marché Public : Quels cadres pour quels enjeux ? »
- ...